

**Séance du 6 avril 2017**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 31 mars 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, M. Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Juzan à Mme Duhart, M. Salanne à Mme Durruty, Mme Taieb à Mme Castel, Mme Candillier à M. Arcouet, M. Boutonnet à M. Laiguillon, Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa.

**SECRETAIRE** : Mme Belbaraka.

M. Arcouet présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : FINANCES** – Exercice 2017 - Budget annexe de l'eau - Budget primitif.

Le budget annexe de l'eau s'équilibre globalement, fonctionnement et investissement confondus, à 17 M€, montant comparable au BP 2016 (17,1 M€).

Présentation simplifiée du budget primitif 2017, en milliers d'euros HT

FONCTIONNEMENT (en K€)	B.P. 2016	B.P. 2017
RECETTES		
Vente d'eau	4 495	4 536
Redevances assainissement et Agence de l'eau	7 082	7 080

Travaux de branchement	260	240
Variation des stocks	462	467
Divers	162	252
Total des recettes de gestion courante	12 461	12 575
Travaux en régie	400	400
Reprises sur provisions et subventions	218	218
Autres produits	96	97
TOTAL des RECETTES de FONCTIONNEMENT	13 175	13 290
DEPENSES		
Charges à caractère général (hors redevances et stocks)	1 184	1 314
Charges de personnel	1 773	1 892
Reversement de redevances	7 087	7 080
Variation des stocks	462	467
Divers	206	246
Total des dépenses de gestion courante	10 712	10 999
Charges financières	147	140
Autres charges (dont exceptionnelles) et dépenses imprévues	361	454
Dotations aux provisions et aux amortissements	1 014	1 050
TOTAL des DEPENSES de FONCTIONNEMENT	12 234	12 643

<i>Recettes - dépenses = Virement à la section d'investissement</i>	<i>941</i>	<i>647</i>
Virement + dotations aux amortissements = Capacité d'autofinancement brute prévisionnelle	1 859	1 678

INVESTISSEMENT (en K€)	B.P. 2016	B.P. 2017
RECETTES		
Participations d'équipement	50	0
Emprunts	1 884	1 871
Autofinancement : dotations aux amortissements et virement à la section d'investissement	2 005	1 827
Divers	22	12
TOTAL des RECETTES d'INVESTISSEMENT	3 961	3 710
DEPENSES		
Remboursement du capital des emprunts	321	303
Dépenses d'équipement : travaux, acquisitions, études et logiciels	3 074	2 849
Travaux en régie et divers	420	410
Reprises sur provisions et subventions	146	148
TOTAL des DEPENSES d'INVESTISSEMENT	3 961	3 710

## La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent globalement à 13,3 M€, au même niveau que le budget précédent (13,2 M€).

Principale ressource de ce budget, la facturation aux abonnés représente 11,6 M€ (identique à 2016) dont la plus grande part est reversée à la communauté d'agglomération (pour l'assainissement) et à l'Agence de l'eau Adour Garonne (redevances pollution et modernisation des réseaux). La part propre à la régie municipale pour la fourniture d'eau s'élève à 4,5 M€, recette estimée stable sans évolution tarifaire par rapport à 2016, l'augmentation du nombre d'abonnements venant compenser la baisse tendancielle des consommations.

Les autres recettes totalisent 1,7 M€ comprenant :

- 0,25 M€ pour les travaux de branchement et de pose de compteurs,
- 0,5 M€ pour les écritures de comptabilisation des stocks,
- 0,4 M€ pour les travaux en régie,
- 0,55 M€ pour les reprises sur provisions et autres produits.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 12,6 M€ contre 12,2 M€ au BP 2016.

Les inscriptions proposées font apparaître une progression des charges de 3,3 %. Cette augmentation est liée pour une grande part à des dépenses inhabituelles : des achats d'eau en gros auprès du syndicat L'Eau d'ici en raison des travaux de réhabilitation du château d'eau de Marracq Haut programmés dans l'année ainsi que l'engagement de frais d'études relatif à l'alimentation des aires de captage. En outre les frais de personnel subissent une progression marquée, conséquence, d'une part, de l'application des mesures nationales telles que la revalorisation du point d'indice et le protocole d'accord relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations, et, d'autre part, d'une révision des modalités de refacturation au budget annexe des frais de gestion supportés par le budget principal. Il est en revanche précisé que les charges financières (0,14 M€) diminuent à nouveau de 5 %, aucun emprunt n'ayant été souscrit en 2016.

## La section d'investissement

Les dépenses d'investissement totalisent 3,7 M€ (3,9 M€ au BP 2016), dont 2,85 M€ pour les dépenses d'équipement qui, bien qu'en baisse par rapport à 2016 (3,1 M€), s'inscrivent dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement commencé en 2010 et se maintiennent ainsi à un niveau élevé. 0,3 M€ sont inscrits pour le remboursement du capital des emprunts.

Les dépenses d'équipement se répartissent de la manière suivante :

- Renouvellement des conduites de transport et d'adduction : 1 M€, avec principalement 600 K€ pour la conduite du Laxia (secteur de Saint-Pierre-d'Irube et Villefranque), 150 K€ pour la conduite de l'Ursuya et 170 K€ pour l'avenue Paul Pras.
- Amélioration du système de distribution : 0,9 M€, avec notamment 225 K€ pour la rue de Lasseguette, 130 K€ pour les allées Marines, 110 K€ pour la place des Gascons et 160 K€ pour le déploiement de nouvelles fontaines d'eau potable.

- Réhabilitation des réservoirs : 0,3 M€ essentiellement pour le site de Marracq Haut.
- Autres dépenses d'équipement : 0,65 M€, comprenant 200 K€ pour les travaux sur le bâtiment du siège, 60 K€ pour des acquisitions foncières ainsi que 80 K€ de travaux dans le cadre du périmètre de protection des sources et 130 K€ pour le renouvellement du matériel et du mobilier. 120 K€ seront également consacrés à des frais d'études, en particulier pour la révision du schéma directeur de l'alimentation en eau potable de la régie municipale.

Le financement des dépenses d'équipement et des travaux en régie est assuré par l'autofinancement net pour 1,35 M€ et par une inscription de 1,9 M€ pour le recours à l'emprunt identique à 2016.

En application des articles L.2312-1 à 3 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le budget primitif 2017 du budget annexe de l'eau présenté dans le document ci-annexé, par nature et par chapitre.

Adopté à l'unanimité.

Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga ne prennent pas part au vote.

M. Iriart, Mme Wagner s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ  
CONFORME AU REGISTRE  
Par délégation du Maire,  
Dominique Foulon  
Directeur général adjoint